



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Date de la convocation :
3 décembre 2020

Date d'affichage :
3 décembre 2020

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 25
Procuration : 3

A la majorité :
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le dix décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent Poissant, Mme Nadège Vandebussche, M. Philippe Dutkiewicz, Mme Catherine Bécart, M. Didier Comparon, Mme Anne-Marie Duhamel, M. Jean-Pierre Coquelle, Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Romain Drumez, Mme Virginie Martel, M. Joël Ouvry, Mme Perrine Fruchart, M. Bruno Lothe, Mme Cindy Queste, M. Michael Honoré, M. Philippe Caron, Mme Sophie Passerieux, M. Joël Bigourd, Mme Marie-Claire Evrard-Courtin, Mme Jacqueline Lacheray, Mme Angélique Wasil, M. Ludovic Decocq, M. Gaëtan Galle.

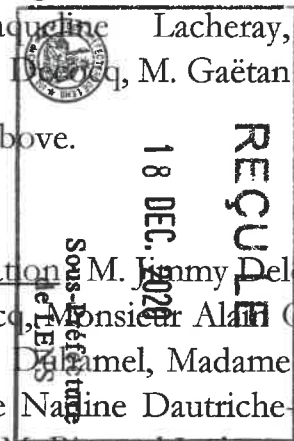
Excusée : Madame Sylvie Debove.

Absent : ///

Excusés ayant donné procuration : M. Jimmy Delestienne pouvoir à M. Ludovic Decocq, Monsieur Alain Courault pouvoir à Mme Anne-Marie Duhamel, Madame Debert Marie-Claire pouvoir à Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Hermant Serge pouvoir à M. Bigourd Joël.

Secrétaire : Mme Perrine Fruchart

Objet : **Demande de subvention :**
« D.A.I.P.H.C.H.A. – Dispositif d'Accompagnement des Initiatives et des Projets des Habitants de Collectifs d'Habitants et d'Associations » pour l'année 2020.



« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture
le **1.8.DEC. 2020**

Publiée et Notifiée le
..... **2.2.DEC. 2020**

Le Maire,

Laurent Poissant



Par délibération en date du 25 juin 2019, la municipalité a attribué à l'association « les Centres Sociaux de Mazingarbe », une subvention de 5 000€ afin de cofinancer le projet D.A.I.P.H.C.H.A. anciennement F.P.H. – Fonds de Participation des Habitants.

L'objectif de ce dispositif est de soutenir financièrement des micro-projets ponctuels, menés par des habitants, des collectifs d'habitants ou de petites associations, contribuant au renforcement du lien social, du mieux vivre ensemble dans les quartiers prioritaires.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire la subvention de 5 000 euros pour l'année 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Attribue à l'Association « les centres sociaux de Mazingarbe » une subvention de 5 000 euros pour le projet D.A.I.P.H.C.H.A. pour l'année 2020.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

